



Fédération Nationale des **A**ssociations **R**épresentatives
des **É**tudiants en sciences **S**ociales

Les 12 travaux d'Ares

www.fede-ares.org

ARES
ARES c/o FAGE
5, rue Frédéric Lemaitre
75020 PARIS
M 06 38 75 02 96
contact@fede-ares.org

MOT DU PRÉSIDENT DE L'ARES :



La Fédération Nationale ARES, fédération des étudiants en Droit, Sciences Economiques, AES et Sciences Politiques, fêtent ses trois ans.

Depuis Janvier 2010, l'ARES, répondant à un besoin des associations et des étudiants, a étendu son réseau sur l'ensemble de la France, fédérant aujourd'hui plus de 40 associations. En trois ans, la fédération a développé une politique ambitieuse venant accompagner les étudiants tout au long de leur cursus.

L'ARES a eu à cœur de développer une politique d'accompagnement et de formation des associations étudiantes. L'engagement étudiant et sa réussite est la raison même de l'ARES. L'étudiant doit être mis au cœur de sa formation et ce par le développement d'initiatives pour et par les étudiants.

La fédération a su durant ces trois années devenir une véritable force de propositions concrètes et pragmatiques pour faire évoluer nos filières dans l'intérêt de tous. L'organisation de l'enseignement supérieur en sciences sociales est en constante évolution, et ce dans un grand nombre de domaines. La pédagogie et l'avenir professionnel des étudiants demandent une attention particulière. C'est ce qui a entraîné la création de l'ARES et c'est ce qui guide l'ensemble de ses projets.

En trois ans, l'ARES s'est doté de nombreux outils venant accompagner les étudiants dans leur cursus. Notre plateforme d'insertion professionnelle ARES-Avenir en est la preuve. Première plateforme gratuite faisant le lien entre monde universitaire et professionnel, ARES-Avenir continue d'évoluer afin de devenir un outil incontournable pour les étudiants en Sciences Sociales. Le Blog de l'ARES quant à lui, vient informer sur l'actualité de nos filières, du monde universitaire et de la fédération. La publication prochaine d'une cartographie des licences accompagne ce mouvement d'information et de conseil aux étudiants.

L'ARES a également développé de nombreuses propositions en alliant un enseignement supérieur ouvert à tous et une réussite professionnelle en adéquation avec les attentes des étudiants. Nos positions sur la préparation aux concours des métiers du droit, la place de la recherche et des doctorants, la reconnaissance des filières sciences économiques et AES, la défense de l'Université face à l'émergence d'écoles privées, l'évolution nécessaire de la pédagogie par l'enseignement de compétences transversales viennent montrer la volonté de la fédération à être un interlocuteur expert et ouvert.

Au sein de la FAGE, première organisation associative étudiante de France, l'ARES s'ancre aujourd'hui dans un réseau solidaire guidé par une culture associative attachée aux valeurs humaines.

Néanmoins, de nombreuses actions et combats nécessitent d'être menés. C'est dans cette optique que l'ARES publie ses 12 travaux, priorité absolue pour défendre un enseignement de qualité. Porte-parole des étudiants et de leurs associations, la Fédération vient de diffuser une enquête dans l'optique d'établir un diagnostic complet des études en sciences sociales afin de répondre au mieux à la réalité.

Résolument tourné vers l'avenir, l'ARES poursuit son travail de représentation, de défense, de formation et d'accompagnement pour faire du mouvement en sciences sociales un mouvement solidaire et unifié dans l'intérêt des étudiants et de leurs filières.

Quentin Guy-Favier
Président de l'ARES



EDITO

Depuis sa création en Janvier 2010, la Fédération ARES a mené de nombreuses réflexions sur la manière dont sont organisées et encadrées les études en Droit, Economie, AES et Sciences Politiques. Les propositions de l'ARES concernent de nombreuses parties de la vie d'un étudiant, allant de son orientation Post-Bac à son insertion professionnelle.

Les disciplines défendues par l'ARES ont des problématiques communes, qui permettent de décroiser la manière dont elles sont appréhendées et d'établir des propositions globales.

Les 12 travaux énoncés par l'ARES soulignent les 12 chantiers urgents où des actions doivent être engagées pour répondre à l'attente des étudiants. Ces propositions doivent être la base d'un travail commun entre tous les acteurs de nos filières.

1) Augmenter la visibilité et lisibilité des diplômes

L'ARES entend travailler sur la question de la lisibilité des diplômes afin de trouver des solutions à des appellations diverses, éclatées, dans lequel l'étudiant ne peut se retrouver. Pour une approche plus ordonnée et surtout plus pragmatique et efficace, l'ARES propose de limiter les intitulés en Licence à quatre appellations maximum.

Concernant les Masters également, ordonner l'offre de formation par domaine et uniformiser les intitulés sera également un combat à mener. Les différentes filières doivent avoir des contours bien délimités afin de permettre une visibilité plus accrue.

Cette solution permettant d'éclaircir une offre bien obscure sera donc mise en avant, comme le développement des fiches RNCP, et cela pour toutes les filières, mais aussi pour tous les cycles., dans une volonté de compréhension et lisibilité globale.

2) Harmoniser nos filières Sciences Sociales par le biais d'un premier semestre commun et de passerelles

Les filières sciences sociales sont souvent appréhendées de manière cloisonnée, or de nombreuses interactions entre elles laissent penser qu'envisager une mutualisation d'un semestre serait bénéfique pour les étudiants.

Le premier semestre est bien entendu un semestre d'adaptation. Ce premier semestre commun permettrait à l'étudiant de choisir sa filière de prédilection, en ayant les connaissances socles des différentes formations en sciences sociales, pour un choix plus avertie et un gain de connaissance plus optimal. Cette réorganisation des maquettes du premier semestre de LI se ferait par le jeu des majeures mineures, en donnant à l'étudiant la possibilité de suivre des majeures dans une discipline et choisir des mineures dans une autre. Bien entendu cette pluridisciplinarité doit rester un choix de l'étudiant. C'est une possibilité qu'on lui offre. S'il désire suivre un enseignement pleinement disciplinaire, il doit le pouvoir.

Cela a été expérimenté dans certaines universités et le résultat apparaît comme satisfaisant. Une réflexion est donc nécessaire, afin de mettre en avant les avantages de cette nouvelle formule, tout en travaillant sur les points qui pourraient poser des difficultés.

Le but étant d'envisager les filières Sciences Sociales dans leur globalité, de manière transversale. Le développement de passerelles entre les filières est également une question importante, et l'ARES entend travailler sur ces questions, au service d'une harmonisation et d'une cohérence entre ces filières.

3) Favoriser un accompagnement personnalisé de l'étudiant par le biais d'un service d'orientation efficace et par la création de tutorat

L'accompagnement de l'étudiant est depuis toujours une des grandes problématiques que l'ARES défend. L'ARES dénonce ce manque d'accompagnement et souhaite que ce dernier soit renforcé. D'une part, par le biais, d'un service d'orientation plus efficace, qui serait le plus à même de répondre aux questions de chaque étudiant, afin de l'informer sur les passerelles possibles par exemple, et cela tout au long de son cursus.

Si l'Université est le lieu de l'autonomie, les étudiants ne doivent pas pour autant être laissés à l'abandon et un service optimal afin de les orienter au mieux est essentiel pour une insertion professionnelle réussie.

D'autre part, la mise en place de tutorat, apparaît également comme un élément essentiel à la réussite de l'étudiant. Seulement trop peu d'universités se conforment au Plan Réussite en Licence et le tutorat est peu souvent instauré, et encore moins de façon efficace.

L'ARES souhaite donc que tout soit mis en œuvre pour une orientation et une intégration professionnelle réussie, et cela passe par un accompagnement personnalisé renforcé, une information efficiente et une communication accrue.

4) Avoir une réelle professionnalisation des enseignements en Licence, Master et Doctorat en favorisant les échanges avec les entreprises

A l'Université, la théorie fait peu de place à la pratique. Cependant, dès les premiers pas dans le monde du travail, le choc est brutal. L'ARES propose ainsi qu'une meilleure interaction entre l'Université et le monde professionnel soit instaurée, pour comprendre le futur monde du travail et se former pour y correspondre.

Cela peut se faire par divers moyens, allant des interventions de professionnels aux sujets même d'examen, comme le cas pratique. L'ARES demande donc une professionnalisation des enseignements par un ancrage de la pédagogie dans le monde du travail.

Cependant, cette professionnalisation ne doit pas se limiter aux premiers cycles. Le troisième cycle ayant de grandes difficultés en terme d'insertion professionnelle, il est important d'améliorer la communication et l'information sur les différents types de bourse: régionales, européennes ou encore en mettant en avant la convention CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche).

L'Université a une mission de formation, elle se doit donc de dispenser des savoirs, un socle théorique permettant à l'étudiant de comprendre les enjeux du monde qui l'entoure.

Mais depuis 2007 et la loi LRU, l'université a également, une mission d'insertion professionnelle. Elle ne doit donc plus se contenter de dispenser uniquement des savoirs, mais également des savoirs faire, et des savoirs être, afin que la formation de l'étudiant lui permette de mieux connaître le monde professionnel, et le prépare à mieux l'intégrer.

5) Instaurer des stages pour tous les cycles

Les stages, c'est la confrontation à la réalité du monde professionnel, c'est mettre en pratique ce qu'on a appris en théorie. Il est donc essentiel pour l'étudiant d'effectuer des stages, afin de mettre en application ses connaissances. Ainsi, conformément à l'article 7 du nouvel Arrêté Licence, un stage minimum sera mis en place en Licence.

Persuadé qu'effectuer des stages est essentiel pour les étudiants en sciences sociales, l'ARES met également un point d'honneur à ce que ces derniers soient instaurés en Master, mais également en 3ème cycle. Il faut permettre aux doctorants, en difficulté en termes d'insertion professionnelle, de se confronter au monde du travail, et surtout de démontrer leurs capacités et leurs connaissances aux professionnels.

6) Effectuer une réflexion approfondie quant à la sélection à l'entrée du Master 1 au lieu du Master 2

Actuellement, la sélection en Master s'effectue entre le Master 1 et le Master 2. Cependant il faut garder à l'esprit que l'application du processus de Bologne parle d'un bloc Master, composé d'un Master 1 et d'un Master 2. Les deux années de Master sont donc liées. Le diplôme de Master étant obtenu à la fin du Master 2.

De plus, la conception des Masters, dans les filières de sciences sociales, traduisent la présence importantes de Masters dits tubulaires, suivant une logique et une continuité entre le M1 et le M2.

Effectuer cette sélection entre les deux années scinde le bloc en deux parties. La première année de Master apparaît comme un prolongement de la licence. Or le M1 doit permettre une plus grande spécialisation des étudiants.

Cette sélection à l'entrée du M2 laisse ainsi des étudiants sans possibilité d'intégrer un Master 2 à la fin de son Master 1 en raison de cette absence de cohérence.

Il apparaît comme primordial d'effectuer une réflexion sur la sélection pour garantir une meilleure cohérence. Cette dernière doit entrer dans une réflexion globale car la sélection en Master est liée à l'évolution du grade licence notamment.

7) Lutter en faveur d'une lecture transversale du monde de l'enseignement supérieur où tout est imbriqué pour une réflexion plus aboutie

L'ARES tient à ce que l'enseignement supérieur et la recherche soit envisagés de manière globale, dans une lecture transversale, afin de comprendre et mettre en avant des difficultés communes. L'ARES travaille sur cette nécessité d'imbrication et tente, par le biais de divers travaux, de faire comprendre notamment la recherche et le troisième cycle, pour cesser cette appréhension cloisonnée du monde de l'enseignement supérieur. Rien n'est isolé, tout est connecté et ainsi une évaluation pragmatique et efficace ne se fera qu'en étudiant tous les paramètres ensemble.

8) Sauvegarder nos filières face aux difficultés qui menacent nos formations

Face à la crise, à l'austérité et aux difficultés financières balayant nos universités, l'ARES met un point d'honneur à effectuer toutes les réflexions possibles afin de trouver des solutions permettant d'assurer la sauvegarde de nos filières, afin de préserver les étudiants, premières victimes des suppressions et mise en difficultés de nos formations.

La récente suppression de la filière sciences économiques et gestion de l'Université d'Avignon Pays de Vaucluse prouve l'urgence de la situation. L'ARES dénonce la logique de rentabilité des filières et prône une valorisation de celle-ci par la mise en place d'une pédagogie innovante et la valorisation de la recherche.

9) Protéger les principes qui nous rassemblent comme la démocratisation de l'enseignement supérieur face à la prolifération de problématiques comme celles des écoles privées

L'ARES tient à rappeler les principes et valeurs qui lui sont chers comme la démocratisation de l'enseignement supérieur et la recherche, ou encore l'égal accès devant l'enseignement supérieur. Ces principes seront défendus et chaque nouvel élément sera regardé sous l'angle de ces valeurs.

Ainsi, l'ARES propose diverses solutions afin de renforcer ces principes, comme préserver les services existants (notamment les IEJ) en effectuant des refontes si nécessaire, afin de réduire la prolifération d'écoles ou prépas privées, mettant à mal certains de ces socles universitaires.

10) Replacer l'enseignement supérieur au cœur des préoccupations, en permettant à chacun de s'en saisir et d'en comprendre les enjeux

L'enseignement supérieur et la recherche sont des éléments complexes, dont les étudiants ont du mal à se saisir. L'ARES aura à cœur de rendre l'enseignement supérieur et la recherche abordable pour ces derniers, pour une compréhension globale, de tous.

L'ARES a donc effectué des travaux afin de démocratiser ce domaine, très large, et s'efforcera de continuer dans cette optique tout le long de l'année. L'enseignement supérieur et la recherche doivent être placés au cœur des préoccupations et réflexions.

11) Développer et encadrer le contrôle continu intégral, qui constitue une réelle chance de réussite pour l'étudiant

L'ARES souhaite effectuer une très large réflexion sur le contrôle continu intégral. A l'opposé du contrôle terminal, celui-ci consiste à évaluer l'étudiant tout au long du semestre, au travers de plusieurs examens. Ce dernier a donc divers avantages : il permet d'évaluer la progression de l'étudiant, et met définitivement fin au caractère dénigrant et stigmatisant des rattrapages. Mais également, il contribue à l'autonomie de l'étudiant en termes d'organisation de travail, et hiérarchisation des priorités.

Cependant, le contrôle continu intégral pose des difficultés, essentiellement en terme d'application. Ainsi, l'ARES aura à cœur d'effectuer des travaux complets pour une réflexion large sur ce mode d'examen et trouver ainsi les solutions les plus opportunes pour les étudiants en sciences sociales. Qui plus est, il est nécessaire que ce contrôle continu intégral prenne compte des particularités de chaque filière, notamment en matière rédactionnelle et orale.

12) Avoir une réelle politique de langues, pour que le niveau de l'étudiant soit en accord avec les attentes du marché de l'emploi

Actuellement, un étudiant titulaire d'une Licence a un niveau B1 en LVI.

Ce niveau est exactement le même qu'un élève passant le baccalauréat. L'ARES souhaite que les étudiants puissent avoir la possibilité de prétendre à un niveau supérieur en langues, afin de pouvoir augmenter leurs chances sur le marché de l'emploi, qui évolue de plus en plus dans un contexte mondialisé et concurrentiel et où la pratique des langues étrangères est un réel atout.



Fédération Nationale des **A**ssociations **R**épresentatives
des **É**tudiants en sciences **S**ociales

L'ARES défend notamment la mise en place de cours en langue disciplinaire pour assurer une meilleure cohérence avec le cursus suivi par l'étudiant.

Conscient que ces lacunes sont également le fruit de difficultés antérieures à la formation universitaire, l'ARES souhaite toutefois se pencher sur cette problématique afin de trouver des éléments permettant d'améliorer l'enseignement en langue, pour que les étudiants puissent affiner cette compétence transversale devenue centrale.

www.fede-ares.org

ARES
ARES c/o FAGE
5, rue Frédéric Lemaitre
75020 PARIS
M 06 38 75 02 96
contact@fede-ares.org